

# CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Avril 2015 à 18h00

## COMPTE RENDU



**Présents :** Mrs DUNYACH Jean-François, FONS Gérard, SICRE Jacques, PI Frédéric, BOISSET Maxime, ESCUDERO Montserrat, BILLES Hélène, FARRE Evelyne, MARQUES Jean-Pierre, MANYA Sandrine, SUDRIES Odile,

**Absents :** Mme PRIVAT Sabine, RAYMOND Alexandre, MAS Jean-Louis, GONZALES Dominique,

**Procuration :** Aucune

Le secrétaire de séance est Monsieur PI Frédéric  
Président de séance Monsieur DUNYACH Jean-François, Maire de Reynès,

### Ouverture de la séance à 18h

#### Introduction

Suite au courrier du 1<sup>er</sup> février 2015, de Madame GREGOIRE Catherine donnant sa démission du conseil municipal,  
Suivant l'acceptation de Monsieur le Maire et de Monsieur le Préfet en date du 2/03/2015.  
Il convient d'appeler au conseil municipal un nouveau conseiller, selon les règles édictées à l'article L. 270 du Code électoral ,

En vertu de l'article L. 2121-4 du Code général des collectivités territoriales, a été convoqué Madame SUDRIES Odile domicilié au lieu-dit Can Cascat, le village, 66400 Reynès, pour siéger au conseil municipal.

Les formalités administratives suivantes seront accomplies :

- dresser le procès-verbal d'installation ;
- procéder à son affichage ;
- inscrire le remplaçant, par arrêté, au tableau du conseil municipal, ce qui vaut proclamation de sa désignation
- déposer un double du tableau à la mairie et à la sous-préfecture

#### Rappel de l'ordre du jour

- 1 - Approbation du compte rendu séance du 11 février 2015
- 2 - Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015
- 3 - Approbation du compte administratif 2014 et du compte de gestion
- 4 - Approbation du budget primitif
- 5 - Redevance occupation domaine public ouvrages transport et distribution électricité (RODP)
- 6 - Montant des subventions versée aux associations 2015

#### 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU SEANCE DU 26 JUIN 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le compte rendu du dernier conseil municipal en date du 11 février 2015.

Adopté à l'unanimité

**2 – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales votés en 2014 pour l'année 2015 comme ci-dessous :

- Taxe d'habitation : 9.31%
- Taxe foncière (bâti) : 14.57%
- Taxe foncière (non bâti) : 47%

Adopte à l'unanimité

**3 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ET SES ANNEXES 2014****APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que M. le receveur de la commune a transmis le compte de gestion 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur FONS Gérard, adjoint aux finances, délibère à l'unanimité des membres présents sur le compte de gestion tel que présenté par M. le receveur de La commune.

Adopte à l'unanimité

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014- COMMUNE / ANNEXES : CCAS- EAU ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr FONS Gérard, adjoint en charge des finances, qui présente les résultats de la gestion communale pour l'année 2014 :

Hors de la présence de M. Le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le compte administratif 2014 et les annexes CCAS/ EAU -ASSAINISSEMENT Comme ci après annexés.

Adopte à l'unanimité.

**4 –EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 et des annexes CCAS/ EAU-ASSAINISSEMENT**

Monsieur FONS Gérard, adjoint en charge des finances présente le budget primitif pour l'année 2015 commune ainsi que de ses annexes CCAS, EAU-ASSAINISSEMENT comme annexé ci après.

Adopté à l'unanimité.

**4 – REDEVANCE D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC OUVRAGES TRANSPORTS ET DISTIBUSTIONS ELECTRICITE (ROPD)**

Le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, tels que le Syndicat d'Energies et d'Electricité auquel la commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Le décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 porte modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Le montant de la redevance est calculé selon le seuil de la population de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1 janvier 2015 ;  
Pour 2015, la redevance maximale applicable aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants, est fixée à 197,00€.

Adopté à l'unanimité.

#### 5 – MONTANT DES SUBVENTIONS 2015 VERSE AUX ASSOCIATIONS

La commission culturelle après examen, a décidé de verser une subvention aux associations ci-dessous nommées pour l'année 2015.

Le versement de la dite subvention sera effective dès réception en mairie du dossier complet de subvention.

AVG	500€
Ronde de Reynès	500€
Reynès patrimoine culturel	500€
Comité de jumelage	500€
Les chasseurs ACCA	304,90€
Comité des fêtes	500€
Pétanque Reynésienne	800€
La Récré	1000€
Anciens combattants	500€
Le club de l'Amitié	500€
Cistels i banastes	500€
Lycée de Céret	100€
Centre Cultural Català	100€
Souvenir François	500€
TOTAL	6804,90€

Monsieur le Maire précise que la dépense est enregistrée au budget de 2015.

Adopté à l'unanimité

Séance close à 19H10



## BUDGET COMMUNE FONCTIONNEMENT 2015

Dépenses		Evolution		Recettes		Evolution	
	Dépenses réelles de fonctionnement				Recettes réelles de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	236 000.00	4.00%	6419	Remboursement sur personnel	30 000.00	-15%
012	Charges personnel et frais	490 300.00	2.00%	70	Produits domaines	10 150.00	-10%
65	Autres charges gestion	93 400.00	-8.00%				
66	Charges financières	11 000.00	0.00%	73	Impôts et taxes	487 411.00	2.00%
				74	dotations et participations	275 591.00	-2%
67442	Subvention Eau-Assainissement	27 016.96	100.00%	75	autres produits	45 000.00	-25%
022	Dépenses imprévues	1 001.39	0.00%	77	produits exceptionnels	10 100.00	0%
	Opérations d'ordre				Opérations d'ordre		
6811	dotation amortissements	17 500.00	40.00%	722	travaux en régie	50 000.00	
023	financement investissement	179 893.65	15.00%				
				002	Report 2014	147 860.00	137%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 056 112.00</b>	<b>7.00%</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 056 112.00</b>	<b>7.00%</b>

**BUDGET COMMUNE INVESTISSEMENT 2015**

Dépenses		2014	2015	Recettes		2014	2015
2031	Frais d'études		15 000,00	1068	Excédent fonc affecté	125 963,99	46 376,33
				10222	FCTVA	28 344,17	20 000,00
2158/63	matériel technique	8 000,00	5 000,00	10223	TLE	5 471,00	1 000,00
2184/61	Mobilier	3 000,00	1 000,00				
2183	matériel et informatique	19 000,00	15 000,00	1342	amendes police	2 000,00	-
				1321	subvention exceptionnelle	51 000,00	
2315/25	Voiture	140 000,00	91 000,00	1323	voiture communale	4 699,00	11 374,65
2313/28	Bâtiments	47 000,00	30 000,00	1323	subvention CG	25 600,00	-
2313/28	ACP rénovation		25 000,00	1325	Groupé Collectivité		27 256,21
238/68	réseaux éclairage public	20 000,00	19 449,00	1328	Autres		-
1641	Emprunts	36 992,23	35 387,51	1641	Emprunt	40 000,00	30 000,00
O20	Dépenses imprévues	1 041,51	188,00				
001	Déficit reporté	74 204,02	29 090,28				
RAR	DEPENSES	88 556,62	32 674,21	RAR	RECETTES	36 796,65	15 388,16
	Opérations d'ordre				Opérations d'ordre		
2151	travaux régie voirie	30 000,00	30 000,00	O21	Autofinancement	156 000,00	179 893,65
2135	travaux régie bâtiments	20 000,00	20 000,00	28031	Amortissement	3 932,76	5 500,00
				2802	Amortissement	7 574,00	9 300,00
				280415	Amortissement	293,00	400,00
				28041582	amortissement	719,81	800,00
165	Caution	600,00	-	28051	Amortissement informatique		1 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>488 394,38</b>	<b>348 789,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>488 394,38</b>	<b>348 789,00</b>

188,00